

Journée nationale de la Résistance

Périgueux, le mardi 27 mai 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Le 19 juillet 2013, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi émanant du Sénat instaurant le 27 mai comme Journée nationale de la Résistance.

Cette date a été choisie en référence à la première réunion du Conseil National de la Résistance, présidée par Jean Moulin, qui s'est déroulée le 27 mai 1943.

A cette occasion, furent réunis, dans un même lieu, au cœur de Paris occupé, les représentants des principaux mouvements de résistance français ainsi que des principaux partis politiques et syndicats existant avant la guerre.

Ensemble, ils allaient œuvrer à coordonner l'action de la Résistance, et dans la perspective de la libération du territoire national, à préparer la refondation de la République.

Après la libération, le programme visionnaire élaboré par le CNR conduisit à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques donnant la priorité à l'accès à l'éducation pour tous et posant les bases d'un modèle social qui est aujourd'hui le nôtre. Il inspira également la rédaction du préambule de la Constitution de la 4^{ème} République, qui fait partie des textes fondamentaux de notre droit actuel.

A l'heure où nous célébrons le 70^{ème} anniversaire des combats de la Résistance, de la libération du territoire et de la victoire contre la barbarie nazie, et où les témoins de cette époque sont de moins en moins nombreux, il nous revient de rappeler l'engagement des hommes et des femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy.

La Journée Nationale de la Résistance nous fournit l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du CNR, telles le courage, la défense de la République, le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui.

Je veux conclure en rappelant les 3 leçons et les 3 devoirs que le Président de la République a souligné alors qu'il s'exprimait sur l'esprit même de la résistance le 27 mai 2013.

Ces leçons et ces devoirs sont plus que jamais d'actualité.

La première leçon, c'est de continuer de lutter contre le racisme, contre la xénophobie, contre l'antisémitisme. C'est vous les jeunes qui devez le faire autant que ceux qui ont à appliquer les lois de la République. Ne laissez rien passer en la matière.

La deuxième leçon, c'est le combat pour les libertés. La liberté n'est pas figée, la liberté n'est pas un acquis pour toujours, la liberté évolue car il y a des droits nouveaux à acquérir.

La troisième leçon de l'esprit de la Résistance, c'est de croire toujours en l'avenir.

Concernant les devoirs, le premier, c'est le devoir d'unité et de rassemblement.

La deuxième exigence, le deuxième devoir, c'est que nous devons toujours penser qu'un peuple - et le nôtre également - peut se relever de la catastrophe.

Le dernier devoir, c'est d'assurer la justice, l'égalité.

Dans la Résistance, il y avait des hommes et des femmes de toutes conditions. Il y avait ceux qui représentaient les élites, il y avait ceux qui représentaient les catégories populaires ; il y avait ceux qui n'avaient pas d'instruction et il y avait ceux, parmi les mieux formés de notre République, qui avaient fait les plus grandes écoles. Ces femmes et ces hommes étaient ensemble et voulaient une France plus juste. Ils avaient aussi

conscience que ce qui s'était fait dans la guerre devait se faire dans la paix, à savoir l'égalité.